

# Euthanasie : vers une mort à la carte



Sauf dans certains cas particuliers – tels ces fanatiques croyant rejoindre le Paradis après avoir perpétré des massacres ici-bas -, le suicide est d'abord l'expression d'un désespoir. Y a-t-il une « haine de la vie » dans le suicide ? comme l'écrivait Alfred de Vigny, je ne le crois pas. Quoiqu'il en soit, c'est une (triste) affaire intime dans laquelle le législateur n'a pas sa place, excepté lorsqu'il s'agit de patients arrivés en phase terminale d'une maladie incurable.

Aussi, en apprenant cette nouvelle – qui s'est avérée partiellement fautive –, j'ai eu un haut-le-cœur : « Face à une vie qu'elle ne supportait plus, Noa, 17 ans, a choisi l'euthanasie » (Paris-Match). La jeune femme s'est en réalité laissée mourir en ne s'alimentant plus et face au refus de lui

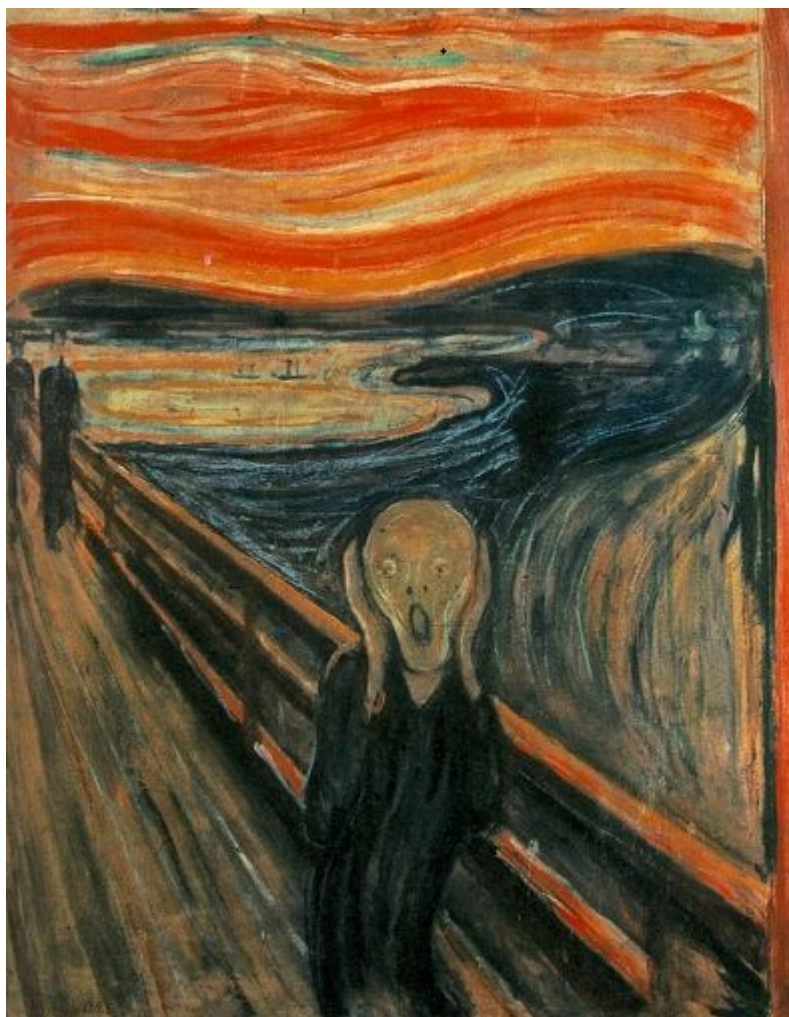
accorder l'euthanasie.

« Épuisée de vivre », selon ses propres mots, Noa Pothoven, une jeune Néerlandaise, en était arrivée à ce degré de désespoir à cause de ceci :

« Depuis des années, Noa Pothoven, qui souffrait du syndrome de stress post-traumatique suite aux agressions sexuelles et au viol subis alors qu'elle n'était encore qu'une enfant, luttait contre une sévère dépression et des problèmes d'anorexie qui l'ont d'ailleurs conduite à l'hôpital de nombreuses fois. Voyant qu'elle ne parviendrait jamais à se remettre des crimes qu'elle a subis, cette jeune Hollandaise de 17 ans a souhaité mettre fin à ses souffrances en arrêtant de s'alimenter. Il y a un an, Noa avait demandé aux médecins, à l'insu de ses parents, de se voir accorder une euthanasie. Celle-ci lui avait été refusée. Face au désespoir de leur fille, les parents avaient même demandé des traitements par choc électrique, qui ont également été refusés par les médecins.

Après des années de traitements infructueux et face au souhait répété de l'adolescente, les parents l'autoriseront finalement à cesser de s'alimenter, jusqu'à sa mort » (source : aufeminin.com).

La Hollande est le premier pays au monde à avoir voté une loi légalisant l'euthanasie, en 2001. Ainsi, selon le site Toute l'Europe, « des médicaments mortels peuvent [y] être légalement administrés par un médecin, en cas de maladie incurable ou de souffrance intolérable, à des patients l'ayant demandé en toute conscience ». En juin 2015, l'association des pédiatres néerlandais avait proposé une extension du droit à la mort aux enfants de moins de 12 ans.



*Edvard Munch, Le Cri*

Contre un cancer généralisé, par exemple, on ne peut rien, et épargner des souffrances inutiles au malade est une intention louable. Mais Noa ne souffrait d'aucune maladie incurable et sa mort, annoncée et pourtant empêchée par personne, est bel et bien une forme d'euthanasie déguisée. Les autorités néerlandaises s'en sont lavé les mains. Au passage, je serais curieux de savoir comment se portent les agresseurs de cette jeune fille, qu'ils ont contribué à assassiner. Bénéficient-ils d'un pardon progressiste quand on serait tenté de leur offrir du plomb dans la tête ?!

Cependant, si cette « fausse nouvelle » s'est répandue, c'est qu'il y a derrière tout ça une réalité à venir terrifiante. Déjà, en 2016, « le gouvernement néerlandais a déposé un projet de loi visant à autoriser le suicide assisté pour les

personnes âgées qui estiment que leur vie est « terminée ». Sans être nécessairement en phase terminale » (source : L'Express).

Je n'avancerai pas ici des arguments religieux hors de propos, et dont certains se servent par pur dogmatisme à défaut d'amour de leur prochain – je rappelle par ailleurs que je suis catholique –, mais lorsque je vois les pays d'Europe céder un à un à des tentations qui, à terme, pourraient s'avérer monstrueuses, je crains le pire. Imaginez : un SDF, sans espoir de retrouver une vie décente, serait autorisé à mourir et, même, on l'y aiderait. Le problème de sa réinsertion serait définitivement réglé ! J'exagère, certes, mais jusqu'à quand ?

S'agissant de la petite Noa, au lieu de légiférer sur le droit ou non d'une enfant – à 17 ans on n'est encore qu'une enfant ! – à mourir parce que la vie lui est insupportable, peut-être que dans une société moins individualiste elle aurait retrouvé ce goût de la vie qui s'était enfui d'elle. Et ce sont ses parents qui ont accepté cet état de fait. Je veux bien qu'ils aient été démunis par les souffrances extrêmes de leur fille mais le principe même de la vie n'est-il pas de se révolter contre la mort ?

Celui-là qui se jette à l'eau pour sauver un congénère, cet autre qui se précipite dans un incendie pour en extirper un semblable, ne sont-ils pas autant de preuves que cette vie est précieuse ? Qui suis-je pour parler de ce que j'ignore, me demanderont certains esprits grincheux : disons que j'ai eu la chance de rencontrer, dans ma vie, des personnes qui m'ont montré un autre chemin que celui que celui de Noa, que je m'apprêtais à suivre, pour des raisons toutefois différentes.

Sur RTBF (Radio Télévision Belge Francophone), une psychologue, Caroline Valentiny, rapporte ses multiples tentatives de suicide ; c'est au Canada qu'elle a enfin trouvé des soins adaptés. De son expérience, elle dit ceci : « Quand

la vie est perdue à l'intérieur, il faut que l'environnement ramène la vie. » Encore faut-il que cet environnement se regarde autre chose que le nombril et s'occupe de cette détresse qui promet le pire si on la laisse s'épanouir.

De son côté, un sénateur belge a montré de légitimes inquiétudes face à ses « avancées » qui se proposent d'offrir la voie de la facilité à des sociétés occidentales de moins en moins à l'écoute des êtres devenus, par le « miracle » du progrès, des consommateurs : « J'ai un peu peur d'une société qui dirait que la meilleure façon de faire disparaître les souffrances c'est de faire disparaître la personne qui souffre. »

( [https://www.rtb.be/info/societe/detail\\_souffrance-psychique-et-euthanasie-il-faut-pouvoir-aborder-la-question-de-la-mort-avec-le-personnel-soignant?id=9219440](https://www.rtb.be/info/societe/detail_souffrance-psychique-et-euthanasie-il-faut-pouvoir-aborder-la-question-de-la-mort-avec-le-personnel-soignant?id=9219440))

Car l'idée d'euthanasier les personnes atteintes de souffrances psychiques et qui le demanderaient, fait son chemin. Pourquoi pas, en poussant le raisonnement jusqu'au bout, accomplir ce geste à la demande d'un tiers ? Toutes les aberrations sont possibles dans ce monde qui rêve de transhumanisme et ne soucie guère plus de l'humain.

Notre civilisation serait-elle à ce point moribonde qu'elle n'a plus la force de se battre pour sauver ses enfants ? C'est du pain béni pour d'autres, qui doivent se réjouir de notre décadence morale, prêts à prendre une place que nous semblons, par nos renoncements, leur offrir sur un plateau d'argent...

**Charles Demassieux**